

Initiatives ministérielles

pas de bons résultats. Le gouvernement refuse d'examiner ces secteurs. Les autres compressions de programmes qu'il a effectuées sont excellentes.

Le gouvernement coupe à certains endroits, puis il consacre de l'argent aux programmes d'infrastructures. On construit des patinoires à même les subventions aux entreprises pour le développement régional. Les subventions ne sont pas toujours perdues, mais elles le sont souvent. Le gouvernement n'a aucune raison de dépenser cet argent. Il faut mettre fin à tout cela. Si l'on accordait aux particuliers et aux entreprises l'équivalent des réductions d'impôt, je vous assure qu'ils réaliseraient beaucoup plus avec ces milliards de dollars que ce que le gouvernement arrive à faire. Voilà ce que je veux dire. Par conséquent, nous devons à la fois réduire les dépenses et revoir le régime fiscal. Nous pouvons en même temps accorder des allègements fiscaux. Voilà ce que je pense.

• (1630)

Si nous voulons vraiment régler le problème du déficit, nous le pouvons. Il suffit de réduire les dépenses et d'augmenter les impôts, et le tour est joué. Toutefois, cela est impossible. Nous devons donc oublier le déficit. Ce n'est pas le 3 p. 100 du PIB qui compte. Nous devons trouver le moyen de stimuler l'économie et d'instaurer un régime fiscal favorisant la croissance pour pouvoir ensuite réduire la dette grâce aux recettes fiscales supplémentaires. Voilà ce qui compte.

Je remercie le député de son aimable intervention.

M. George S. Baker (Gander—Grand Falls, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien aimé les propos du député. Par ailleurs, je ne suis pas sûr que la solution soit aussi simple qu'il le prétend.

Le taux d'impôt des sociétés s'élève à 38 p. 100 au Canada. Si on ajoute les impôts provinciaux, on obtient une moyenne de 43,4 p. 100. Aux États-Unis, le taux d'imposition est de 35 p. 100 à l'échelle nationale. Si on ajoute les impôts levés par les États, on obtient une moyenne de 40,3 p. 100. Au Japon, le taux d'imposition des sociétés n'a jamais été inférieur à 50 p. 100. En fait, ce taux est actuellement de 52,5 p. 100. On connaît également les taux d'imposition des sociétés en France et en Allemagne, les principaux partenaires commerciaux du monde industrialisé. En Allemagne, le taux varie entre 56 et 44 p. 100 et, en France, il se situe à 33 p. 100.

Le député propose une baisse substantielle de l'impôt des sociétés et un taux d'imposition unique. En fait, il a parlé d'étendre la mesure à l'impôt sur le revenu des particuliers. Il propose un simple impôt direct qui serait le même pour tous, indépendamment du revenu. J'aimerais savoir quelles déductions il accorderait éventuellement aux sociétés dans ce cas-là.

M. Silye: Monsieur le Président, le député a tout à fait raison de dire que l'impôt des sociétés est complexe au Canada, avec tous les impôts provinciaux et fédéraux. Cependant, je crois que, dans le cadre d'une réforme du régime fiscal, on devrait imposer les entreprises et les particuliers au même taux, faire en sorte que le revenu des entreprises ou des particuliers ne soit imposé qu'une fois et s'assurer que le taux est basé sur les dépenses fédérales. Il faut placer les dépenses sous la rubrique des dépenses directes et non sous la rubrique des dépenses fiscales pour savoir exactement ce que ces programmes nous coûtent.

Lorsqu'il s'agit des sociétés directement, on peut envisager certaines déductions dans le cadre d'une réforme fiscale. Il faut prendre des décisions. À l'heure actuelle, nous traitons de la même façon les revenus d'entreprise et les revenus de placement. Dans le cadre du modèle Hall-Rabushka de taux uniforme d'imposition, les paiements d'intérêt reçus par les particuliers sont non imposables et non déductibles et tous les gains en capital et les dividendes sont payés au niveau des sociétés. Les sociétés finissent par payer davantage d'impôts, selon ce modèle.

Lorsque nous avons examiné cette question, nous avons constaté que, grâce à un régime d'impôt uniforme pur pour les sociétés, les salaires et avantages pourraient être déduits, à l'instar du coût des facteurs de production et du coût des ventes. Si on accordait aux sociétés une déduction de 100 p. 100 durant l'année d'acquisition aux fins de l'impôt et du bilan, les intéressés pourraient encore amortir cette somme. Cependant, même si on pouvait déduire les intérêts aux fins de l'impôt, cela ne ferait pas baisser les taux d'intérêt. En fait, il pourrait y avoir un taux de 20 p. 100 sans incidence sur les recettes.

Il serait probablement possible de se débarrasser de la TPS en ajoutant 4,5 p. 100 à cela. Avec un taux de 24 ou 25 p. 100, il n'y aurait plus de TPS. Tout un service disparaîtrait. On pourrait économiser alors un demi-milliard de dollars en frais de recouvrement. Les recettes fiscales provenant des sociétés seraient alors de cinq à six milliards de dollars supérieures à ce qu'elles sont maintenant.

Par contre, toutes les petites sociétés seraient traitées de la même façon, qu'il s'agisse de sociétés de fabrication ou de sociétés de haute technologie. Les entreprises de fabrication pourraient profiter d'un taux de 21 p. 100, au lieu des 38 p. 100 dont il parle.

Le petit impôt sur les entreprises cause un problème. Le député de Broadview—Greenwood a bien vu que beaucoup de groupes de pression s'étaient adressés à lui pour se plaindre du fait qu'on allait perdre cet impôt de 12 p. 100 sur les premiers 200 000 \$. Si nous procédions à ce type de réforme fiscale et le soumettions à tout le monde, si nous disions aux gens que nous voulons parvenir à un régime équitable, mais que tous doivent faire leur part à cette fin, nous pourrions alors avoir un régime suffisamment simple pour qu'un plus grand nombre de personnes le comprennent. Le taux pourrait être assez bas pour que les gens ne travaillent pas au noir, mais quand même suffisamment élevé pour qu'on puisse percevoir pratiquement les recettes que nous souhaitons et dont nous avons besoin maintenant. Je n'accepte pas les affirmations des économistes qui prétendent qu'il faut procéder à une réforme sans incidence sur les recettes maintenant. Je crois que s'il nous manque un petit peu d'argent, nous le récupérerons grâce à la croissance de l'économie. Si on ajoute à cela des compressions de dépenses accrues, si on consacre l'argent aux entreprises, si on donne aux gens de l'argent pour lancer des entreprises, on va...

• (1635)

Le président suppléant (M. Kilger): À l'ordre. C'est avec beaucoup d'hésitation que je dois interrompre la période réservée aux questions et observations. Le temps prévu est écoulé. Reprenons le débat.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.